



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

P.R.E.J. de BORDEAUX

Le 28 janvier 2019

## "LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR INTERREGIONAL"

Monsieur le Directeur Interrégional,

Comme vous le savez, la semaine dernière un de nos équipages du PREJ Bordeaux a été victime d'une tentative d'évasion devant le tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan. Cette tentative a échoué seulement grâce au professionnalisme de nos collègues, qui au passage n'ont reçu aucun remerciement et ont plutôt fait l'objet de reproches.

Aujourd'hui malheureusement pour nos collègues du PREJ de Béziers, un incident encore plus grave s'est produit. Malgré tout le courage et le professionnalisme des agents, ces derniers n'ont rien pu faire pour empêcher une évasion, cette fois-ci, face à un commando armé et déterminé.

Commando qui n'a pas hésité une seule seconde à tirer à plusieurs reprises sur le véhicule de service de nos collègues qui par miracle s'en sont sortis vivants. Sans en douter un seul instant, ces agents ont dû être très marqués psychologiquement.

Monsieur, suite à ces événements que nous redoutons depuis longtemps, mais qui aux yeux de vos services n'étaient que pure imagination de notre part lorsque notre syndicat dénonçait certains dysfonctionnements, le SPS réitère sa demande de sécurisation réelle de nos missions.

Afin de réduire les risques, et de pouvoir préparer au mieux leur mission, nous demandons :

- La mise en place par écrit de la conduite à tenir pour les missions d'extraction sur les tribunaux dits "non sécurisé". Ces tribunaux dont nous vous avons déjà fait la liste comme vous le savez, où il y a de gros problèmes de sécurité, que ce soit pour le débarquement (en pleine rue sur la voie publique), au moment de l'attente (absence de geôles ou avec accès au public), ou lors de la présentation des détenus.

Il est impossible pour les agents, sur ces tribunaux, de mettre en application ce qu'ils apprennent à l'ENAP et engagent donc leur propre responsabilité en cas d'incident.

- La fin des "escortes à deux agents". Cette aberration a seulement pour but d'augmenter les statistiques au mépris de la sécurité du personnel.

- La visibilité systématique sur les ordres de missions du profil des détenus afin que les agents puissent réellement savoir à qui ils ont affaires et non pas l'apprendre en arrivant devant le juge.

- Un équipement et du matériel à la hauteur des enjeux de nos missions (véhicules banalisés, moyens de communication....).

- Des formations régulières et adaptées (tir, techniques d'intervention, premiers secours, gestion du stress....).

- Le respect strict de la charte des temps... et oui, des agents fatigués ne sont forcément pas à 100 % pendant les missions.

Monsieur, fini l'enfumage de votre "groupe de travail" qui perdure depuis plus d'un an et qui n'a pas amené la moindre avancée sérieuse et concrète sur le PREJ de Bordeaux.

Vous avez gagné du temps mais aujourd'hui ce sont des vies qui sont en jeu.

Le bureau local